



Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal</i>		L'an deux mil vingt-quatre, le douze septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. <u>Date de convocation</u> : 5 septembre 2024 <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Albert LAURENT, Claude MONEGER, Nathalie DUBOIS, Jérôme TADEUSZAK, Laure-Hélène MASSON, Jean-Jacques VAILLANT, Séverine VIGIER, Jean François VERLHAC et Léa DUMOND. <u>Étaient excusés</u> : Jean-François LAFaurie, Sébastien CHABENAT qui a donné procuration à Séverine VIGIER, Alain PARIS qui a donné procuration à Alain VAUZOUR. <u>Secrétaire de séance</u> : Laure-Hélène MASSON
En exercice	15	
Présents	12	

Appel des élus et vérification du quorum : 12 élus effectivement présents.

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

Ordre du jour :

- La convention avec le restaurant le Lanteuillois pour la cantine année 2024/2025
- Préavis de départ du locataire au 34 route d'Argentat
- Point budget :
 - o Etat de consommation des crédits votés au budget primitif
 - o Demande de subvention « amende de police » pour les travaux route des Joinesses
 - o Station-service - la redevance d'occupation du domaine public année 2024
 - o Proposition de rachat de Corrèze Habitat pour les 3 logements sociaux route d'Argentat
 - o Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les entreprises
 - o Nouveaux tarifs pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 2025
- Point Projet :
 - o La réparation route des Joinesses
 - o La construction du local technique
 - o La rénovation de l'école
 - o La vente du terrain à Coprod pour la construction d'un ensemble d'habitations
- Point Ressources Humaines :
 - o La nouvelle convention de médecine préventive avec le centre de gestion
 - o La protection santé complémentaire pour les agents
- Questions diverses.

Déroulé de la séance :

Délibération : Convention Cantine scolaire – Restaurant le Lanteuillois – Année 2024/2025 – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le maintien à 7€ du prix d'un repas et la participation communale à hauteur de 50% du repas comme l'an passé.

Délibération : Préalavis de départ du locataire au 34 route d'Argentat – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le préavis de départ d'un mois du locataire au 34 route d'Argentat justifier par son entrée en maison de retraite en raison de son état de santé. Le locataire cède l'ensemble des biens restés dans le logement, toutes affaires personnelles et de valeur ayant été emportées. Le secours populaire sera sollicité pour récupérer les meubles et affaires réutilisables.

Point évoqué : Etat de consommation des crédits votés au budget principal

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'état de consommation des crédits votés et recettes perçues pour l'année 2024 à la date du 12 septembre.

Délibération : Demande de subvention « Amende de police » pour les travaux route des Joinesses – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité une demande de subvention au titre des « amendes de police » d'un montant de 9884€ pour les travaux de la route des Joinesses qui s'élèvent à 28 240€HT ainsi que la redirection de 11 296€ de subvention du contrat 2023-2025 pour ce chantier.

Délibération : La redevance occupation du domaine public de la station-service – Année 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'actualisation de la redevance d'occupation du domaine public pour la station-service pour l'année 2024 à hauteur de 340,84€.

Point évoqué : Proposition d'achat des 3 logements sociaux route d'Argentat

Monsieur le Maire informe l'assemblée du courrier reçu en mairie le 12 août 2024 émanant de Corrèze Habitat faisant une proposition de rachat du bail emphytéotique pour les 3 logements situés route d'Argentat à Lanteuil pour la somme de 4239€ soit 27€/m² de terrain.

Arrivée de Monsieur Sébastien CHABENAT à 19h20.

Nombre de membres du Conseil Municipal		L'an deux mil vingt-quatre, le douze septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.
En exercice	15	
Présents	13	
		<u>Date de convocation</u> : 5 septembre 2024
		<u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Albert LAURENT, Claude MONEGER, Nathalie DUBOIS, Jérôme TADEUSZAK, Laure-Hélène MASSON, Jean-Jacques VAILLANT, Séverine VIGIER, Jean François VERLHAC et Léa DUMOND.
		<u>Étaient excusés</u> : Jean-François LAFaurie, Alain PARIS qui a donné procuration à Alain VAUZOUR.
		<u>Secrétaire de séance</u> : Laure-Hélène MASSON

Délibération : Exonération en faveur des immeubles situés en zone France ruralités revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévues à l'article 1466G du code général des impôts – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la mise en place de l'exonération de cotisation foncière des entreprises dans le cadre du nouveau dispositif France ruralités revitalisation.

Point évoqué : les nouveaux tarifs instruction urbanisme pour 2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nouvelle tarification relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme réalisée par les services du département pour le compte de la commune à compter de 2025 qui prendra la forme d'une tarification à l'acte.

Point évoqué : Projet réparation route des Joinesses

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la finalisation des travaux route des Joinesses suite aux deux glissements de terrains intervenus en début d'année.

Point évoqué : Projet construction local technique

Monsieur Alain VAUZOUR, premier adjoint informe l'assemblée de l'avancée des travaux de construction du local technique : crépis à venir sous peu, panneaux photovoltaïques à finir. Le programme de travaux est respecté, il reste la demande de branchement avant la livraison.

Point évoqué : Projet rénovation école

Monsieur le Maire informe l'assemblée des suites qui seront données à la rénovation de l'école au vu de la pré-étude réalisée par le conseil départemental.

Délibération : Cession au profit de la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM de la Corrèze COPROD à l'euro symbolique, d'un terrain situé route de Noailhac cadastré section AK n°260p, pour 7980m² environ – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la cession à l'euro symbolique d'un terrain situé route de Noailhac pour permettre la réalisation d'un programme de 15 logements sociaux par COPROD avec la demande d'obtenir un droit

réservataire pour l'attribution des logements sociaux.

Délibération : Service de Médecine préventive du centre de gestion de la Corrèze – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité les nouvelles modalités de fonctionnement et de tarification du service de médecine préventive proposé par le centre de gestion de la Corrèze.

Point évoqué : La protection santé complémentaire pour les agents

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la proposition de convention de participation prévoyance, répondant aux exigences de la réforme de la protection santé complémentaire, que propose le centre de gestion suite à l'appel d'offre qui a été lancé. Le comité social territorial doit être consulté dans ce cadre, après quoi le conseil municipal sera amené à en débattre.

Objet : Questions diverses

Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Un dossier est en cours au sujet des travaux d'éclairage du stade avec demande de subvention,
- La réception d'un devis des pépinières Nauche est à l'étude pour prévoir des plantes et des fleurs le long du mur de l'école (arbustes afin de végétaliser) pour un montant de 200€.

Fin de séance :

La séance est levée à 20h20.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS



Le secrétaire de Séance

Laure-Hélène MASSON